

Citoyenneté : le CDH rappelle le PS André Flahaut à l'ordre

ÉCOLE Le parti centriste s'en tiendra à l'accord de gouvernement

- L'accord de majorité PS/CDH prévoit d'instaurer 1 heure par semaine de citoyenneté.
- Samedi, André Flahaut, ministre PS du Budget, a dit souhaiter que l'on organise deux heures au lieu d'une.
- Quelle mouche a piqué Flahaut ?, se demande le CDH.

La température monte, monte, monte au sein du gouvernement de la Communauté française, entre les partenaires CDH et PS.

Conclu à l'été 2014, l'accord gouvernemental prévoit d'insérer un cours de citoyenneté dans nos écoles à partir de septembre 2016. Dans l'enseignement officiel (Communauté, communes, provinces), il serait dispensé à raison de 1 heure semaine, au détriment du cours de religion/morale/EPA que l'on ramènerait de 2 à 1 heure/semaine.

Pour rappel : l'EPA (pour « encadrement pédagogique alternatif ») est ce cours qui sera introduit dans l'enseignement officiel à partir de septembre 2015 et qui accueillera les élèves souhaitant être dispensés de la religion/morale.

Le cours de citoyenneté sera également introduit dans l'enseignement libre, mais selon des modalités que ce réseau définira librement (il pourra créer un cours à part ou ventiler les apprentissages prévus dans les cours existants).

Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éducation, a déposé au gouvernement une note d'orientation fixant le contenu du cours de citoyenneté (*Le Soir* de vendredi). Il y sera question d'histoire des religions, d'initiation à la philosophie, de mondialisation, etc. A ce stade, seules les têtes de chapitre ont été arrêtées. La note d'orien-

tation Milquet propose surtout un calendrier et une méthodologie de travail. Pour fixer le contenu exact du cours, on consultera tous les acteurs – les écoles (que l'on interrogera par questionnaire en juin), les pouvoirs organisateurs, les syndicats et les associations de parents. La liste matières et sujets à aborder (référentiel et programmes) sera arrêtée d'ici février 2016.

Samedi, André Flahaut (PS), ministre du Budget et de la Fonction publique à la Communauté, a diffusé un communiqué priant sa collègue de l'Éducation d'aller un peu moins vite et... plus loin. « *Tant par conviction que par expérience, je pense qu'il est indispensable de ne plus se disperser. Travaillons avec ordre et méthode, pragmatisme et réalisme, enthousiasme et assertivité à la vraie concrétisation de cette ambition citoyenne en proposant des réponses concrètes aux élèves, parents, enseignants et directions pour la création de ce cours de citoyenneté dans l'enseignement officiel.* »

André Flahaut ajoute : « *Il faut rapidement que le gouvernement se prononce sur le cadre de ces cours de citoyenneté en précisant l'articulation de ce cours avec l'encadrement pédagogique alternatif, et le cas échéant envisage directement un passage à deux heures de cours de citoyenneté ainsi que son phasage dans l'enseignement primaire et dans le secondaire.* »

C'est peu dire que la sortie du ministre socialiste a enflammé le camp centriste.

« *Quelle mouche a piqué André Flahaut ?, s'agace François Dequenne, sénateur CDH et proche du président Benoît Lutgen. Il ferait mieux de se concentrer sur sa responsabilité - le Budget de la Communauté - et ses chiffres. D'abord, c'est surréaliste : voilà un membre du gouvernement qui interpelle son propre gouvernement par voie de communiqué. Nous sommes très étonnés - et le terme est faible. Il*

cherche à se faire mousser ! »

Au-delà du procédé, de la manière, le sénateur centriste, que l'on a interrogé dimanche, s'en prend aux propos du ministre PS. « *Ce qu'il propose - deux heures de citoyenneté - n'est pas prévu dans l'accord de majorité signé à l'été par Benoît Lutgen et Paul Magnette, les présidents du CDH et du PS. Et ce texte est clair : il y est question de l'instauration progressive, à*

partir de la rentrée scolaire 2016, d'une heure de citoyenneté. Pas deux ! C'est quoi ce croc-en-jambe ? Ce virevoltage ? Les déclarations de Monsieur Flahaut sont d'autant plus étonnantes que la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet, a rédigé une note d'orientation sur le cours de citoyenneté - d'une heure - et que cette note est actuellement en discussion en intercabinets. André Flahaut joue au franc-tireur ! »

Trois : « *André Flahaut insinue que l'arrêt du 12 mars de la Cour constitutionnelle impose d'instaurer un cours de citoyenneté. C'est faux. La Cour estime que le cours de morale laïque est un cours engagé, qui n'est plus neutre, et qu'il convient donc de permettre aux élèves d'être dispensés du cours de religion/morale. Et c'est ce que Joëlle Milquet a mis au point, de façon pragmatique, en créant l'EPA, tout cela dans des délais très courts. Et Monsieur Flahaut fait une soupe avec tout ça, en mélangeant tout ! »*

François Dequenne rappelle que le CDH est opposé à l'effacement du cours de religion/morale/EPA. « *Pour former des jeunes ouverts, qui peuvent prendre du recul, il nous semble qu'il faut les deux - de la citoyenneté et la religion/morale.* »

Le message est ferme – et limpide : pour les 2 heures de citoyenneté, il faudra attendre 2019 (le début de la prochaine législature) et se trouver alors un autre partenaire que le CDH. Vu ? ■

PIERRE BOUILLON

« *Surréaliste : un membre du gouvernement interpelle son gouvernement par communiqué* » FRANÇOIS DEQUENNE, SÉNATEUR CDH